



Comité Social d'Administration Local de la DiSI Île-de-France du 15 octobre 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Social d'Administration Local,
Mesdames et Messieurs,
Cher·e·s Camarades,

Depuis le 21 septembre, les lycéens, puis les étudiants, se mobilisent pour obtenir de meilleures conditions d'études, des créations de postes d'enseignants, la diminution des effectifs par classe, l'abrogation du dispositif Parcoursup aussi opaque qu'injuste, des bourses pour toutes et tous...

La CGT apporte son soutien plein et entier aux lycéens et étudiants, condamne la répression policière et les interdictions de manifestations, que le gouvernement doit faire cesser immédiatement. Elle réaffirme que, comme pour le monde du travail, les lycéens disposent du droit d'expression, de réunion, de manifestation et qu'il relève des pouvoirs publics de le garantir.

Au-delà du soutien, cette mobilisation est aussi la nôtre, et c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas siéger à la Formation spécialisée de notre CSA local du 6 octobre, qui se tenait le jour même de la première grande manifestation lycéenne et étudiante. Les mobilisations des 8 et 13 octobre confirment leur haut niveau d'engagement et leur détermination à ce qu'aboutissent leurs revendications.

Dans le respect de l'indépendance du mouvement lycéen et étudiant, nos organisations partagent leurs revendications pour de meilleures conditions d'étude, davantage d'égalité et la défense de leur avenir. **C'est pourquoi le samedi 17 octobre, la CGT Finances Publiques appelle les agents des finances publiques à participer aux rassemblements et manifestations organisés dans les territoires pour :**

- l'augmentation des salaires, du point d'indice et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat ;
- le blocage des prix ;
- un PLF et un PLFSS de relance et de progrès social.

Alors que les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale organisent une nouvelle purge budgétaire de 54 milliards d'euros, le gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une politique qui sacrifie l'avenir de la jeunesse et ses droits à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la recherche, la formation, la culture... La seule perspective que le gouvernement leur offre, c'est celle de se préparer à la guerre, en Europe ou ailleurs.

Pourtant, de l'argent, il y en a ! Il faut mettre à contribution les grandes fortunes et les revenus du capital, et revoir les aides publiques aux entreprises : 211 milliards d'euros leur sont octroyés chaque année sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. La fraude fiscale est estimée à plus de 80 milliards d'€ par an. Ce sont plus de 400 milliards d'€ qui sont d'ores et déjà mobilisés pour militariser toujours plus la société française, **tandis qu'il est officiellement annoncé que les efforts du budget 2027 reposeront sur les fonctionnaires, les retraités, les malades et les plus précaires. Trop, c'est trop !**

Après le succès de la journée de mobilisation dans la Fonction publique du 29 septembre, l'intersyndicale appelle l'ensemble des salariés du public et du privé, des jeunes et des retraités, à franchir une nouvelle étape en étant en grève et dans les manifestations le jeudi 5 novembre prochain pour les salaires, les pensions, l'emploi, et les services publics, l'industrie.

À la DGFIP, les suppressions d'emplois se poursuivent, le gel du point d'indice est réaffirmé, et le NRP 2 annoncé est déjà « en marche »... Les agents des finances publiques voient les prix de l'alimentation, du carburant, de l'énergie, etc. s'envoler, au regard d'une inflation fluctuante mais continue, tandis que leur pouvoir d'achat continue à reculer (**de 30 % depuis 30 ans**).

Et dans la sphère informatique, l'heure n'est pas non plus aux réjouissances... Après les nombreux articles de presse au mois d'août qui ont fait état des cyberattaques contre la DGFIP, une nouvelle salve a de nouveau été tirée ces derniers jours, suite à la parution le 29 septembre du rapport de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Notons d'ailleurs que l'ANSSI a été elle aussi victime d'une attaque début août, et a pris tout son temps (presque 2 mois) pour porter plainte, alors qu'elle recommande aux victimes d'une attaque de le faire dans les plus brefs délais !

Selon l'ANSSI, le vol de données à la DGFIP ne serait pas dû à une attaque complexe et sophistiquée, mais à d'importantes failles de sécurité. Les pirates seraient parvenus à pénétrer à plusieurs reprises dans le réseau entre mai et août. L'ANSSI confirme qu'« aucune de ces exfiltrations n'a été détectée, ni par les moyens de supervision de la DGFIP, ni par ceux de l'ANSSI, révélant certaines lacunes dans la supervision des systèmes d'information de la DGFIP ». Si l'ANSSI indique qu'un audit complet sera nécessaire pour mettre en lumière toutes les faiblesses de la DGFIP, ce premier rapport fait déjà état d'une accumulation de failles qui ont laissé la porte ouverte à une attaque.

Dans un podcast de France Inter publié le 30 septembre, au lendemain de la parution du rapport de l'ANSSI, on peut écouter les extraits suivants : « [...] En cause notamment, “une chaîne d'exploitation triviale offerte aux attaquants” et rendant possible l'usurpation d'identifiants et de mots de passe non pas d'un compte, comme l'affirmait la DGFIP, mais de plusieurs dizaines. Des accès probablement volés, sur une période de trois mois, via des logiciels espions (infostealers) cachés dans les ordinateurs personnels de certains agents, non administrés par les services informatiques. “Le filet de sécurité mis en place par la DGFIP, que représente la veille sur les compromissions de comptes, a démontré son intérêt mais ne permet pas, à lui seul, de réduire suffisamment le risque”, indique à ce sujet l'ANSSI, qui évoque aussi “la compromission d'un autre ministère ayant donné accès au Réseau Interministériel de l'État à l'attaquant”.

[...] Rien, ni à l'ANSSI, ni à la DGFIP, n'a permis de repérer le volume de données exfiltrées, les connexions nocturnes, depuis des adresses étrangères ou identifiées comme malveillantes. Rien n'a non plus corrélié ces marqueurs qui auraient pu attirer les soupçons.

[...] Le 20 août, un jeune homme de 18 ans et déjà mis en cause dans d'autres dossiers similaires, suspecté d'être l'un des auteurs des attaques informatiques ayant notamment visé la DGFIP, a été déféré devant un juge d'instruction, mis en examen et placé en détention provisoire conformément aux réquisitions du parquet de Paris. L'enquête est toujours entre les mains de la section cyber et de l'office anti-cybercriminalité (OFAC). »

Le journal Les Échos titrait le 8 octobre : « **L'administration paie quinze ans de retard : avec le déploiement de l'IA, le risque de nouvelles failles cyber dans les services de l'État.** » Dans le chapeau de cet article, on pouvait lire : « Comme dans le secteur privé, les services publics adoptent eux aussi les agents IA pour espérer gagner en efficacité. Ces déploiements se font pourtant sur des fondations insuffisamment sécurisées, alertent de nombreux experts. Le piratage de la DGFIP en août ne serait qu'un avant-goût de ce qui attend l'État, cette opération n'ayant reposé que sur des procédés rudimentaires. » Et enfin plus loin : « Les attaques récentes ont été médiatisées parce que leurs auteurs cherchent la reconnaissance. Mais les acteurs les plus sophistiqués, notamment étatiques, ont tout intérêt à rester invisibles. **La question est : jusqu'où sont-ils déjà allés sans qu'on le sache ?** »

Et c'est dans ce contexte que nous avons appris, vendredi 9 octobre au matin, le suicide sur son lieu de travail du responsable de division d'un service informatique des Services centraux. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches, et aux collègues de son collectif de travail.

Ce nouveau drame s'ajoute à une liste déjà malheureusement bien trop longue : depuis le début de l'année, 7 suicides, dont 2 suicides sur le lieu de travail, et 26 tentatives de suicide. En 2025, la DGFIP avait recensé 20 suicides, soit un taux de suicide deux fois supérieur au taux moyen au sein de la population active, et trois fois supérieur au taux moyen chez les cadres.

Mais comment pourrait-il en être autrement ? Les agents souffrent, les organisations syndicales nationales alertent, et la direction générale regarde ailleurs...

Voici le contenu du communiqué commun de Solidaires Finances publiques, CGT Finances publiques, et FO DGFIP rédigé à la sortie de la dernière Formation spécialisée du CSA de Réseau, qui s'est tenu le 3 juillet 2026 :

Dès l'ouverture de la FSR, les organisations syndicales ont dénoncé l'impréparation de la DGFIP face à la canicule extrême de fin juin. Alors qu'un nouvel épisode est déjà annoncé, nous avons exigé que des mesures concrètes soient enfin prises pour protéger les personnels.

Nous avons également réaffirmé notre vote défavorable sur le plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention des actes suicidaires. Derrière les effets d'annonce, ce plan ne comporte aucune mesure de prévention primaire. Il se limite à des mesures d'accompagnement et de détection des situations les plus critiques et à multiplier les dispositifs de suivis de situations individuelles.

La Direction générale refuse obstinément de se remettre en question et de s'attaquer aux causes des souffrances au travail. Elle refuse de reconnaître les effets dévastateurs :

- Des suppressions massives d'emplois ;***
- Des multiples restructurations, réorganisations, aujourd'hui prolongées par l'annonce d'un nouveau démantèlement du réseau territorial avec le NRP 2 ;***
- D'une pression managériale et d'un management toxique ;***
- D'une gestion désincarnée exclusivement guidée par les indicateurs ;***
- De la suppression de règles de gestion objectives, transparentes et protectrices.***

Autrement dit, la DGFIP refuse de se remettre en cause et d'analyser objectivement l'ensemble de sa politique menée depuis de nombreuses années, dégradant les conditions de travail et la santé des personnels. Plus grave encore, elle y ajoute les dégâts prévisibles du NRP 2.

Lassés d'attendre la mobilisation que la gravité de la situation appelle, Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques et FO DGFIP ont quitté la séance de la FSR.

En restant sourde et aveugle aux alertes des organisations syndicales nationales, la DG porte une lourde responsabilité au mal-être de ses agents. Aujourd'hui le dialogue social est au point mort à la DGFIP, et la CGT Finances Publique ne s'y résout pas. C'est pourquoi elle a décidé de porter les revendications des personnels directement auprès des parlementaires.

La plupart des dossiers vus en CSA de Réseau ne sont plus soumis au vote des représentants des personnels. Le nombre pléthorique des points à l'ordre du jour ne permet aucun travail sérieux. Quelles que soient nos interventions, la Direction générale ne fait évoluer aucun point. Nous sommes face à une machine qui déroule obstinément ses éléments de langage pour ne pas avoir à prendre en compte nos réalités.

Depuis le début de l'année, la CGT Finances Publiques a interpellé la représentation nationale à plusieurs reprises sur la situation de la DGFIP. **À la demande de la CGT Finances Publiques, des parlementaires se disent prêts à travailler à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur la destruction du réseau de la DGFIP, de ses missions et de nos droits et garanties. Nous gardons espoir ! Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient !**